

TRANSFERT DE LA NOTION DE C -ANNEAUX AUX PRODUITS FIBRES

OTHMAN ECHI

Je dédie ce travail à ma fiancée Salwa Bouallégué

Abstract. Let T be a domain and M a maximal ideal of T . Let $\varphi: T \rightarrow K$ be the canonical surjection where $K = T/M$. We consider the ring $R = \varphi^{-1}(D)$, where D is a subring of K with quotient field k . It is proved here that if T and D are C -rings [8] and K is algebraic over k , then R is also a C -ring. Other results concerning C -rings are also given.

Résumé. Soient T un anneau intègre, M un idéal maximal de T . Soit D un sous anneau de $K = T/M$, de corps des fractions k . On considère l'anneau $R = \varphi^{-1}(D)$, où φ est la surjection canonique de T dans K . On montre ici que si T et D sont des C -anneaux [8] et si K est algébrique sur k alors R est un C -anneau. D'autres résultats concernant les C -anneaux sont aussi donnés.

0 – Introduction

Tous les anneaux considérés dans ce travail sont commutatifs unitaires intègres et de dimension de Krull finie.

Au premier paragraphe on donne des résultats complétant notre travail [8]; rappelons que suivant [8], on dit que A est un C_n -anneau si pour tout couple d'idéaux premiers consécutifs $P \subset Q$ de l'anneau des polynômes en n indéterminées $A[n]$ sur A on a alors $\text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1$ où $p = P \cap A$. On dit que A est un C -anneau, si c'est un C_n -anneau, pour tout entier naturel n . On dit que A est E_n -anneau, si pour toute chaîne saturée d'idéaux premiers $P_0 \subset P_1 \subset P_2$ de $A[n]$ telle que $P_0 \cap A = P_1 \cap A$, alors $\text{ht}(P_2/P_0) = 2$, si A est un E_n -anneau pour tout entier naturel n ; on dit que A est un E -anneau. Rappelons aussi qu'on

dit que A est un anneau de *Jaffard*; si $\dim(A[n]) = \dim(A) + n$, pour tout entier naturel n , que A est *localement de Jaffard* (resp. *résiduellement de Jaffard*) si, pour tout idéal premier p de A , le localisé A_p (resp. le quotient A/p) est de Jaffard et que A est *totalemment de Jaffard* si tout localisé de A est résiduellement de Jaffard (de façon équivalente tout quotient est localement de Jaffard).

On donne ici une caractérisation des C -anneaux; on montre que A est un C -anneau si et seulement si il est totalement de Jaffard et pour tout entier n et tout couple d'idéaux premiers consécutifs $P \subset Q$ de $A[n]$, on a la formule:

$$(1) \quad 1 - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(q/p) - [\text{ht } q - \text{ht } p] .$$

Rappelons qu'un anneau A est dit *caténaire* si, pour tout couple $p \subset q$ d'idéaux premiers de A , toutes les chaînes saturées d'idéaux premiers entre p et q ont même longueur et qu'il est *universellement caténaire* si $A[n]$ est caténaire, pour tout entier n . La formule (1) nous permet de retrouver un résultat de [8]; "A est universellement caténaire si et seulement si A est un C-anneau caténaire" [8, Corollaire (1.5)].

On montre aussi que si $A \rightarrow B$ est un extension entière telle que pour tout couple d'idéaux premiers $q_1 \subset q_2$ de B on ait $\text{ht}(q_2/q_1) = \text{ht}(q_2 \cap A/q_1 \cap A)$ et que B soit un C -anneau, alors A est un C -anneau.

Au deuxième paragraphe on étudie le transfert de la notion de C -anneau aux produits fibrés d'anneaux; soit T un anneau, M un idéal maximal de T et D un sous anneau du corps $K = T/M$ et R l'anneau déterminé par le pullback suivant:

$$\begin{array}{ccc} R & \rightarrow & D \\ \downarrow & & \downarrow \\ T & \xrightarrow{\varphi} & K \end{array}$$

On dit alors que R est l'anneau de la construction (T, M, D) [6]. On note k le corps des fractions de D , on montre alors ici que si T et D sont des C -anneaux et K est algébrique sur k , alors R est un C -anneau.

On s'intéresse aussi à la construction $D^{(S,r)}$ introduite par M. Fontana et S. Kabbaj dans [10]; soient D un anneau, S une partie multiplicative de D , $\{X_1, \dots, X_r\}$ un ensemble fini d'indeterminées sur D_S , on pose $D^{(S,r)} = D + (X_1, \dots, X_r)D_S[X_1, \dots, X_r]$. On montre alors ici que $D^{(S,r)}$ est un C -anneau (resp. un E -anneau) si et seulement si D est un C -anneau (resp. un E -anneau).

Rappelons que suivant [12], [13], un anneau A est dit *S-fort* si pour tout couple d'idéaux premiers $P \subset Q$ consécutifs dans A , les idéaux $P[X] \subset Q[X]$ sont consécutifs dans $A[X]$ et qu'il est *S-fort universel* si, pour tout entier naturel n , l'anneau de polynômes $A[n]$ est S -fort.

1 – C -anneaux et extension entière

On commence par la caractérisation suivante:

Proposition 1.1. *Soit A un anneau, les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A est un C -anneau;
- ii) A est totalement de Jaffard et pour tout entier n et tout couple d'idéaux premiers consécutifs $P \subset Q$ de $A[n]$ on a:

$$(1) \quad 1 - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(q/p) - [\text{ht } q - \text{ht } p] ,$$

où $p = P \cap A$ et $q = Q \cap A$.

Démonstration: On considère un couple $P \subset Q$ d'idéaux premiers consécutifs de $A[n]$, posant $p = P \cap A$ et $q = Q \cap A$, on a:

$$(2) \quad \text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1 .$$

Comme, par ailleurs, A est S -fort universel [8], donc totalement de Jaffard [7], on a d'après [8, Proposition (3.1)]

$$(3) \quad \text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht } Q + \text{ht}(q/p) - \text{ht } q \quad \text{et} \quad \text{ht}(P/p[n]) = \text{ht } P - \text{ht } p .$$

En combinant (2) et (3) on a la formule (1).

Réciproquement soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs de $A[n]$, on pose $p = P \cap A$ et $q = Q \cap A$. Comme A est totalement de Jaffard on a les formules (3) et la formule (1) donne en effet $\text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1$. Ce qui montre que A est un C -anneau. ■

Corollaire 1.2 [8]. *Soient A un anneau, alors les assertions suivantes sont équivalentes*

- i) A est un C -anneau caténaire;
- ii) A est universellement caténaire.

Démonstration: Soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs de $A[n]$, compte-tenu de la formule (1) de la Proposition 1.1 on a:

$$1 - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(q/p) - [\text{ht } q - \text{ht } p] .$$

Et comme A est caténaire le deuxième membre de cette égalité est nul, ce qui donne $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$.

Ainsi A est universellement caténaire.

La réciproque est évidente. ■

Soient $A \rightarrow B$ une extension entière d'anneaux. On peut se demander sous quelle conditions sur l'extension $A \rightarrow B$ a-t-on A un C -anneau?

On donne ici une réponse partielle à cette question.

Proposition 1.3. *Soit $A \rightarrow B$ une extension entière telle que pour tout couple d'idéaux premiers $q_1 \subset q_2$ de B on ait:*

$$\text{ht}(q_2/q_1) = \text{ht}\left(\frac{(q_2 \cap A)}{(q_1 \cap A)}\right).$$

Si B est un C -anneau alors il en est de même de A .

Démonstration: Comme B est un C -anneau, alors il est S -fort universel [8], par ailleurs l'extension $A \rightarrow B$ est entière, donc A est S -fort universel [12], donc totalement de Jaffard [7]. Considérons $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs de $A[n]$, d'après les propriétés du lying-over et du going-up, il existe $P' \subset Q'$, idéaux premiers consécutifs de $B[n]$ tels que:

$$P' \cap (A[n]) = P \quad \text{et} \quad Q' \cap (A[n]) = Q.$$

Donc on a [Proposition 1.1]:

$$(4) \quad 1 - [\text{ht } Q' - \text{ht } P'] = \text{ht}(q'/p') - [\text{ht } q' - \text{ht } p'],$$

où $p' = P' \cap B$ et $q' = Q' \cap B$.

En posant $p = P \cap A$ et $q = Q \cap A$, on a par hypothèse:

$$(5) \quad \text{ht}(q'/p') = \text{ht}(q/p), \quad \text{ht } q' = \text{ht } q \quad \text{et} \quad \text{ht } p' = \text{ht } p.$$

D'autre part, d'après [5, Lemme 3.4] le couple (A, B) vérifie la formule de la dimension, comme par ailleurs B est S -fort universel, alors $(A[n], B[n])$ vérifie la formule de la dimension [5, Lemme 3.6] et on a alors les formules

$$(6) \quad \text{ht } Q' = \text{ht } Q \quad \text{et} \quad \text{ht } P' = \text{ht } P \quad [5, \text{Lemme (3.4)}].$$

Substituant les termes de (4) par leurs valeurs dans (5) et (6) on a la formule:

$$(1) \quad 1 - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(q/p) - [\text{ht } q - \text{ht } p].$$

Ce qui prouve que A est un C -anneau [Proposition 1.1]. ■

2 – Produits fibres

Dans ce paragraphe, on considère T un anneau, M un idéal maximal de T et D un sous anneau du corps $K = T/M$ et R l'anneau déterminé par le produit fibré suivant:

$$\begin{array}{ccc} R & \rightarrow & D \\ \downarrow & & \downarrow \\ T & \xrightarrow{\varphi} & K \end{array}$$

Les anneaux T et R partagent donc l'idéal M on dit que R est l'anneau de la construction (T, M, D) [6]. On note k le corps des fractions de D . Rappelons tout d'abord le résultat suivant

Proposition 2.0 [1, Lemme 2.1].

- a) $R/M \cong D$.
- b) $\text{Spec}(R) = \text{Spec}(D) \amalg_{\text{Spec}(K)} \text{Spec}(T)$.
- c) Si T est local, alors M est un idéal premier divisé de R , et tout idéal premier de R est comparable à M . Si en plus $k = K$ alors $R_M = T$.
- d) Pour tout idéal premier p de R tel que $M \not\subseteq p$, il existe un unique idéal premier q de T tel que $q \cap R = p$ et on a $T_q = R_p$.
- e) Pour tout idéal premier p de R tel que $M \subseteq p$, il existe un unique idéal q de D tel que $p = \varphi^{-1}(q)$. De plus R_p est un produit fibré donné par le diagramme commutatif suivant.

$$\begin{array}{ccc} R_p & \rightarrow & D_q \\ \downarrow & & \downarrow \\ T_M & \rightarrow & K \end{array}$$

- f) Test une extension entière de R si et seulement si $D = k$ et K est algébrique sur k .

Théorème 2.1. Si T et D sont des C -anneaux et K est algébrique sur k , alors R est un C -anneau.

Pour démontrer ce résultat on a besoin de deux propositions et un lemme

Lemme 2.2. Soient T un anneau local d'idéal maximal M , D un sous anneau de T/M et R l'anneau de la construction (T, M, D) . Soit Q un idéal premier de $R[n]$ contenant $M[n]$. Si $(0) \subset Q_1 \subset Q_2 \subset \dots \subset Q_k = Q$ est une chaîne non raffnable d'idéaux premiers de $R[n]$ et Q_{i_0} le plus petit idéal de la chaîne contenant $M[n]$, alors $Q_{i_0} \cap R = M$.

Démonstration: La chaîne $(0) \subset Q_1 \subset \dots \subset Q_{i_0}$ se relève dans $T[n]$ [6, Proposition 4], soit Q'_{i_0} un idéal premier de $T[n]$ relevant Q_{i_0} , comme T est local on a $Q'_{i_0} \cap T \subset M$, donc $Q_{i_0} \cap R \subset M$ et par suite $Q_{i_0} \cap R = M$. ■

Proposition 2.3. *On suppose que T est local et $K = k$. Les assertions suivantes sont alors équivalentes:*

- i) R est un C -anneau (resp. un E -anneau);
- ii) T et D sont des C -anneaux (resp. des E -anneaux).

Démonstration: Comme $D \cong R/M$, $T = R_M$ [Proposition 2.0] et les notions de C -anneaux et E -anneaux passent aux quotients et aux localisés [8], donc i) entraîne ii). Reste à montrer que ii) \Rightarrow i).

*) *On suppose que T et D sont des C -anneaux*

Soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs de $R[n]$, on pose $p = P \cap R$ et $q = Q \cap R$. Il faut montrer que $\text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1$.

Les idéaux premiers de R se comparent à $M[1]$, on envisage donc deux cas:

- 1) $p \subset M$, alors dans ce cas $q \subseteq M$ [Lemme 2.2], comme $R_M = T$ est un C -anneau alors en relevant $P \subset Q$ en deux idéaux premiers consécutifs de $T[n]$, on a facilement $\text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1$.
- 2) $M \subseteq p$, alors A/p est un quotient de D , donc il est un C -anneau et on a donc $\text{ht}(Q/p[n]) = \text{ht}(P/p[n]) + 1$.

*) *Supposons maintenant que T et D sont des E -anneaux*

Soit $P \subset L \subset Q$ une chaîne saturée d'idéaux premiers de $R[n]$ telle que $P \cap R = L \cap R$, posons $p = P \cap R$ et $q = Q \cap R$, il faut établir que $\text{ht}(Q/P) = 2$. On envisage toujours deux cas:

- 1) $p \subset M$, comme $L \cap R = P \cap R = p$, alors $q \subseteq M$ [Lemme 2.2] et comme d'autre part $R_M = T$ est un E -anneau, on a $\text{ht}(Q/P) = 2$.
- 2) $M \subseteq p$, dans ce cas R/p est un quotient de D , donc il est un E -anneau, comme par ailleurs $(P/p[n]) \cap (R/p) = (L/p[n]) \cap (R/p) = (0)$ on a

$$\text{ht}\left(\frac{(Q/p[n])}{(P/p[n])}\right) = 2 = \text{ht}(Q/P) . \blacksquare$$

Proposition 2.4. *On suppose que T est local et D est un corps. Si T est un C -anneau et K est algébrique sur D , alors R est un C -anneau.*

Démonstration: Dans ces conditions on a T entier sur R [Proposition 2.0], comme d'autre part $\text{Spec}(R) = \text{Spec}(T)$ [3], on a $\text{ht}(q/p) = \text{ht}(q \cap R/p \cap R)$, pour tout couple d'idéaux premiers $p \subset q$ de T , alors R est un C -anneau [Proposition 1.3]. ■

Démonstration du Théorème 2.1:

*) *Cas où T est local:*

Notons R_1 l'anneau de la construction (T, M, k) , il est donc un C -anneau [Proposition 1.6], or R est l'anneau de la construction (R_1, M, D) , autrement dit on a les produits fibrés suivantes:

$$\begin{array}{ccc} R & \twoheadrightarrow & D \\ \downarrow & & \downarrow \\ R_1 & \twoheadrightarrow & k \\ \downarrow & & \downarrow \\ T & \twoheadrightarrow & K \end{array}$$

et l'on voit donc que R est un C -anneau [Proposition 1.5].

*) *Passage du local au global:*

Soit p un idéal premier de R :

- Si $p \not\supseteq M$, alors il existe un idéal premier q de T tel que $R_p = T_q$ [7] et par suite R_p est un C -anneau.
- Si $p \supseteq M$, alors il existe un idéal premier q de D tel que R_p est l'anneau de la construction (T_M, M_M, D_q) et donc d'après le cas local R_p est un C -anneau. On vient de montrer que R_p est un C -anneau, pour tout idéal premier p de R , donc R est un C -anneau [8]. ■

Corollaire 2.5 [2]. *Si T et D sont universellement caténaire et K est algébrique sur k , alors R est universellement caténaire.*

Démonstration: Il est facile de voir que R est caténaire, d'autre part R est un C -anneau [Théorème 1.4], il en résulte que R est universellement caténaire [Corollaire 1.2]. ■

Soient maintenant R est K -algèbre, quotient par un idéal premier d'un anneau de polynôme $K[n]$ ou de séries formelles $K[[n]]$, I un idéal propre non nul de R et $S = D + I$, où D est un sous anneau de K de corps des fractions k . Rappelons tout d'abord un résultat de A. Ayache [4].

Lemme 2.6 [4]. *Avec les notations si dessus, si on pose $T = K + I$, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) I est de hauteur maximale dans R .
- ii) R/I est une K -algèbre fini.
- iii) R est entier sur T .

En outre lors que ces assertions sont vérifiées, T est alors universellement caténaire.

On peut alors donner le résultat suivant:

Proposition 2.7. *Si I un idéal propre non nul de R et de hauteur maximale dans R , D un sous anneau de K de corps des fractions k et $S = D + I$.*

Alors les assertions suivantes sont équivalentes:

- i) S est un C -anneau.
- ii) D est un C -anneau et K est algébrique sur k .

Démonstration: L'anneau $T = K + I$ est universellement caténaire [Lemme 2.6], l'équivalence découle donc immédiatement du Théorème 2.1 et du fait que tout anneau universellement caténaire est un C -anneau [8]. ■

On clôt ce paragraphe par un résultat sur la construction $D^{(S,r)}$ introduite par M. Fontana et S. Kabbaj dans [10].

Théorème 2.8. *Soient D un anneau, S une partie multiplicative de D , $\{X_1, \dots, X_r\}$ un ensemble fini d'indéterminées sur D_S , on note $D^{(S,r)} = D + (X_1, \dots, X_r)D_S[X_1, \dots, X_r]$. Alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) $D^{(S,r)}$ est un C -anneau (resp. un E -anneau).
- ii) D est un C -anneau (resp. un E -anneau).

Démonstration: Notons tout d'abord que la démonstration est analogue à celle de [10, Proposition 2.3].

Puisque les notions de C -anneau et E -anneau passent aux quotients [8] et que $D \cong D^{(S,r)} / (X_1, \dots, X_r)D_S[X_1, \dots, X_r]$ [10], on a l'implication i) \Rightarrow ii).

Prouvons que ii) \Rightarrow i).

1) Supposons que D est un C -anneau.

Soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs de $D^{(S,r)}[n]$, il faut montrer que

$$(7) \quad \text{ht}\left(Q/(P \cap D^{(S,r)})[n]\right) = \text{ht}\left(P/(P \cap D^{(S,r)})[n]\right) + 1 .$$

Premier cas: $P \cap S \neq \emptyset$. Dans ce cas on a $P = p_1 + (r)D_S[n+r]$ et $Q = q_1 + (r)D_S[n+r]$ où $p_1 = P \cap (D[n])$, $q_1 = Q \cap (D[n])$ et $(r)D_S[n+r] = (X_1, \dots, X_r)D_S[X_1, \dots, X_r, X_{r+1}, \dots, X_{n+r}]$. Les idéaux $p_1 \subset q_1$ sont consécutifs et

D est un C -anneau, donc on a:

$$\text{ht}(q_1/p[n]) = \text{ht}(p_1/p[n]) + 1, \quad \text{où } p = p_1 \cap D ,$$

or $(P \cap D^{(S,r)}) \cap S \neq \emptyset$, donc $P \cap D^{(S,r)} = p + (r)D_S[r]$ [10] avec $(r)D_S[r] = (X_1, \dots, X_r)D_S[X_1, \dots, X_r]$, si bien que l'on ait

$$\text{ht}\left(Q/(P \cap D^{(S,r)})[n]\right) = \text{ht}(q_1/p[n]) = \text{ht}(p_1/p[n]) + 1 = \text{ht}\left(P/(P \cap D^{(S,r)})[n]\right) + 1 ,$$

comme désiré.

Deuxième cas: $Q \cap S = \emptyset$. Dans ce cas la chaîne $P \subset Q$ se relève dans $(D^{(S,r)}[n])_S = (D^{(S,r)})_S[n] = (D_S[r])[n]$ (voir [10]), en $S^{-1}P \subset S^{-1}Q$. Comme D est un C -anneau, il en est de même de $(D^{(S,r)})_S$ (car la notion de C -anneau est universelle et passe au localisé), donc on a la formule (7).

Troisième cas: $Q \cap S \neq \emptyset$ et $P \cap S = \emptyset$. On pose $I = P + (r)D_S[n+r]$, on a $(S^{-1}I) \cap (D^{(S,r)}[n]) = I$ (i.e. I est S -saturé), donc il existe un idéal premier P' de $D^{(S,r)}[n]$ tel que $I \subset P' \subset Q$ et $P' \cap S = \emptyset$ [2, Lemme 2.1] et comme $Q \cap S \neq \emptyset$ et, P et Q sont consécutifs on a $P' = P$, d'où $(r)D_S[n+r] \subset P$ et par analogie au premier cas on a la formule (7). On conclut donc que $D^{(S,r)}$ est un C -anneau.

2) On suppose que D est un E -anneau.

Soit $P \subset L \subset Q$ une chaîne saturée d'idéaux premiers de $D^{(S,r)}[n]$ telle que $P \cap D^{(S,r)} = L \cap D^{(S,r)}$, il faut établir que $\text{ht}(Q/P) = 2$. On envisage encore trois cas:

Premier cas: $Q \cap S = \emptyset$. Dans ce cas $S^{-1}P \subset S^{-1}L \subset S^{-1}Q$ est une chaîne saturée d'idéaux premiers de l'anneau $S^{-1}(D^{(S,r)}[n]) = D_S[n+r]$, comme par ailleurs la notion de E -anneau est universelle et passe au localisé, alors $D_S[r]$ est un E -anneau d'autre part on a l'égalité

$$(S^{-1}P) \cap (D^{(S,r)})_S = (S^{-1}L) \cap (D^{(S,r)})_S ,$$

on tire donc que $\text{ht}(S^{-1}Q/S^{-1}P) = 2$, soit $\text{ht}(Q/P) = 2$.

Deuxième cas: $Q \cap S \neq \emptyset$ et $L \cap S = \emptyset$. On a par analogie au troisième cas de 1) $(r)D_S[n+r] \subset L$, or $L \cap D^{(S,r)} = P \cap D^{(S,r)}$, donc $(r)D_S[n+r] \subset P$, mais $D[n]D^{(S,r)}[n]/(r)D_S[n+r]$ est un E -anneau, ce qui permet d'avoir $\text{ht}(Q/P) = 2$.

Troisième cas: $L \cap S \neq \emptyset$. Dans ce cas on a $(r)D_S[n+r] \subset L$, donc $(r)D_S[n+r] \subset P$ (puisque $P \cap D^{(S,r)} = L \cap D^{(S,r)}$) et un raisonnement analogue à celui du deuxième cas permet d'écrire $\text{ht}(Q/P) = 2$, si bien que $D^{(S,r)}$ est un E -anneau. ■

Rappelons que suivant [8], on dit qu'un anneau A vérifie la condition de chaîne (CE), si pour tout entier n et pour toute chaîne maximale $P = P_0 \subset P_1 \subset \dots \subset$

$P_k = Q$ d'idéaux premiers de $A[n]$ entre P et Q , il existe une chaîne maximale de $p = P \cap A$ à $q = Q \cap A$ passant par tous les $p_i = P_i \cap A$. On dit aussi que A vérifie *fortement la formule de la dimension*, si pour tout idéal premier p de A l'anneau quotient A/p vérifie la formule de la dimension. Rappelons encore qu'on a la caractérisation suivante [8, Théorème 3.10]. Il y'a équivalence entre les assertions suivantes.

- i) A vérifie fortement la formule de la dimension.
- ii) A est un C -anneau et vérifie la condition de chaîne (CE).
- iii) A est un E -anneau et vérifie la condition de chaîne (CE).

Corollaire 2.9. *Pour que $D^{(S,r)}$ vérifie fortement la formule de la dimension, il faut et il suffit que D vérifie fortement la formule de la dimension et $D^{(S,r)}$ vérifie la condition de chaîne (CE).*

Démonstration: La condition nécessaire découle du fait que $D \cong D^{(S,r)}/(r)D_S[r]$ et du résultat [8, Théorème 3.10]. Réciproquement, comme D vérifie fortement la formule de la dimension, alors D est un C -anneau [8, Théorème 3.10], donc $D^{(S,r)}$ est un C -anneau [Théorème 2.8], comme par ailleurs $D^{(S,r)}$ vérifie la condition de chaîne (CE), alors $D^{(S,r)}$ vérifie fortement la formule de la dimension [8, Théorème 3.10]. ■

Remarques 2.10.

1) Soit T un anneau local d'idéal maximal M et k un sous corps de $K = T/M$, on note R l'anneau de la construction (T, M, k) . De façon similaire à la question [2, Remarks 2.5] on se demande; si R est un C -anneau et K est algébrique sur k alors a-t-on T un C -anneau?

2) Remarquons aussi que si T est un E -anneau et K est algébrique sur k on ne sait pas si R est un E -anneau!!

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ANDERSON, D.F., BOUBIER, A., DOBBS, D.E., FONTANA, M. and KABBAJ, S. – On Jaffard domains, *Expo. Math.*, 5 (1988), 145–175.
- [2] ANDERSON, D.F., DOBBS, D.E., KABBAJ, S. and MULAY, S.B. – Universally catenarian domains of $D + M$ type, *Proceedings of the American Mathematical Society*, 104(2) (1988), 378–384.
- [3] ANDERSON, D.F. and DOBBS, D.E. – Pairs of rings with the same prime ideals, *Canad. J. Math.*, vol. XXXII, No. 2 (1980), 362–384.
- [4] AYACHE, A. – Sous un anneau de la forme $D + I$ d'une K -algèbre intègre, *Portugaliae Mathematica* (à paraître).

- [5] AYACHE, A., CAHEN, P.J. – Anneaux vérifiant absolument l'inégalité ou la formule de la dimension, *Bollettino U.M.I. Algebra e Geometria* (à paraître).
- [6] CAHEN, P.J. – Couple d'anneaux partageant un idéal, *Archiv der Math.*, 51 (1988), 505–514.
- [7] CAHEN, P.J. – Construction (B.I.D.) et anneau localement ou résiduellement de Jaffard, *Archiv der Math.*, 54 (1991), 125–141.
- [8] ECHI, O. – C -anneaux, E -anneaux et formule de la dimension, *Portugaliae Mathematica* (à paraître).
- [9] FONTANA, M. – Topologically defined classes of commutative rings, *Ann. Mat. Pura Appl.*, 123 (1980), 331–355.
- [10] FONTANA, M. and KABBAJ, S. – On the Krull and valuative dimension of $D + XD_S[X]$ domains, *J. Pure Appl. Algebra*, 63 (1990), 231–245.
- [11] KABBAJ, S. – Sur les S -domaines forts de Kaplansky, *Journal of Algebra*, vol. 137, No. 2 (1991), 400–415.
- [12] KAPLANSKY, I. – *Commutative rings*, The University of Chicago Press, 1974.
- [13] MALIK, S. and MOTT, J.L. – Strong S -domains, *J. Pure Appl. Algebra*, 28 (1983), 249–264.
- [14] NAGATA, M. – *Local rings*, Interscience, New-York, 1962.

Othman Echi,
 Département de Mathématiques, Faculté des Sciences de Sfax,
 Route de Soukra, 3038 Sfax – TUNISIE